



Département de Seine-et-Marne

Canton de Nangis
COMMUNE DE NANGIS

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 AVRIL 2016

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

N°2016/AVR/053	OBJET : APPROBATION DU BUDGET ANNEXE POUR L'ASSAINISSEMENT - ANNEE 2016
<u>Date du conseil municipal</u> 04/04/2016	
<u>Date de la convocation</u> 25/03/2016	
<u>Date de l'affichage</u> 25/03/2016	

L'an deux mille seize, le quatre avril à dix-neuf heures trente minutes, le conseil municipal s'est réuni sous la présidence de Monsieur Michel BILLOUT, maire, en suite des convocations adressées le 25 mars 2016.

Etaient présents :

Michel BILLOUT, Clotilde LAGOUTTE, Stéphanie CHARRET, André PALANCADE, Anne-Marie OLAS, Claude GODART, Simone JEROME, Pascal HUÉ, Didier MOREAU, Alain VELLER, Sylvie GALLOCHER, Roger CIPRÈS, Samira BOUJIDI, Virginie SALITRA, Karine JARRY, Michel VEUX, Danielle BOUDET, Medhi BENSALÉM, Sandrine NAGEL, Jean-Pierre GABARROU, Monique DEVILAINE, Catherine HEUZÉ-DEVIES, Serge SAUSSIER, Rachida MOUALI, Pascal D'HOKER.

Etaient absents représentés :

- Marina DESCOTES-GALLI, représentée par Claude GODART
- Jacob NALOUHOUNA, représenté par Simone JEROME
- Pierre GUILLOU, représenté par Serge SAUSSIER

Madame Medhi BENSALÉM est nommé secrétaire de séance conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n°2015/AVR/051 du conseil municipal du 13 avril 2015 approuvant le budget annexe pour l'assainissement pour l'année 2015,

Vu le débat d'orientations budgétaires n°2016/MARS/037 du conseil municipal en date du 7 mars 2016,

Vu l'avis de la commission des finances du 29 mars 2016,

CONSIDERANT qu'il convient d'adopter un nouveau budget pour l'année 2016,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des voix,

ARTICLE Unique :

ADOpte chapitre par chapitre le budget annexe pour l'assainissement de la commune s'équilibrant en recettes et en dépenses à :

- 487 170,07 € en section de fonctionnement,
- 531 023,08 € en section d'investissement.

**VOTE DU BUDGET
DEPENSES
FONCTIONNEMENT**

CHAP	LIBELLE	MONTANT	VOTE POUR
011	Charges à caractère général	89 999,90 €	29
012	Charges de personnel	21 105,00 €	
65	Autres charges gestion courante	1,00 €	
TOTAL	DEPENSES DE GESTION COURANTE	111 105,90 €	
66	Charges financières	46 224,73 €	
TOTAL	DEPENSES REELLES	157 330,63 €	
023	Virement à la section d'investissement	256 196,39 €	
042	Opérations d'ordre entre section : amortissements	73 643,05 €	
TOTAL	DEPENSES D'ORDRE	329 839,44 €	
TOTAL	DEPENSES DE L'EXERCICE	487 170,07 €	
TOTAL	DEPENSES CUMULEES DE L'EXERCICE	487 170,07 €	

**DEPENSES
INVESTISSEMENT**

CHAP	LIBELLE	MONTANT	VOTE POUR
21	Immobilisations corporelles	176 058,87 €	29
23	Immobilisations en cours	82 000,00 €	
TOTAL	DEPENSES D'EQUIPEMENT	258 058,87 €	
16	Remboursement d'emprunts	97 603,35 €	
TOTAL	DEPENSES FINANCIERES	97 603,35 €	
TOTAL	DEPENSES REELLES	355 662,22 €	
040	Opérations d'ordre entre section	17 187,04 €	
041	Opérations patrimoniales	59 461,82 €	
TOTAL	DEPENSES D'ORDRE	76 648,86 €	
TOTAL	DEPENSES DE L'EXERCICE	432 311,08 €	
	Restes à réaliser	98 712,00 €	
TOTAL	DEPENSES CUMULEES	531 023,08 €	

**RECETTES
FONCTIONNEMENT**

CHAP	LIBELLE	MONTANT	VOTE POUR
70	Produits des services	194 049,00 €	29
74	Dotations et Participations	70 000,00 €	
TOTAL	RECETTES DE GESTION COURANTE	264 049,00 €	
TOTAL	RECETTES REELLES	264 049,00 €	
042	Opération d'ordre entre section	17 187,04 €	
TOTAL	RECETTES D'ORDRE	17 187,04 €	
TOTAL	RECETTES DE L'EXERCICE	281 236,04 €	
002	Résultat reporté	205 934,03 €	
TOTAL	RECETTES CUMULEES	487 170,07 €	

**RECETTES
INVESTISSEMENT**

CHAP	LIBELLE	MONTANT	VOTE POUR
10	Dotations Fonds divers de réserves	24 520,67 €	29
27	Autres immobilisations financières	43 009,82 €	
TOTAL	RECETTES FINANCIERES	67 530,49 €	
TOTAL	RECETTES REELLES	67 530,49 €	
021	Virement de la section de fonctionnement	256 196,39 €	
040	Opérations d'ordre entre section	73 643,05 €	
041	Opérations patrimoniales	59 461,82 €	
TOTAL	RECETTES D'ORDRE	389 301,26 €	
TOTAL	RECETTES DE L'EXERCICE	456 831,75 €	
	Restes à réaliser	34 170,00 €	
001	Résultat reporté	40 021,33 €	
TOTAL	RECETTES CUMULEES	531 023,08 €	

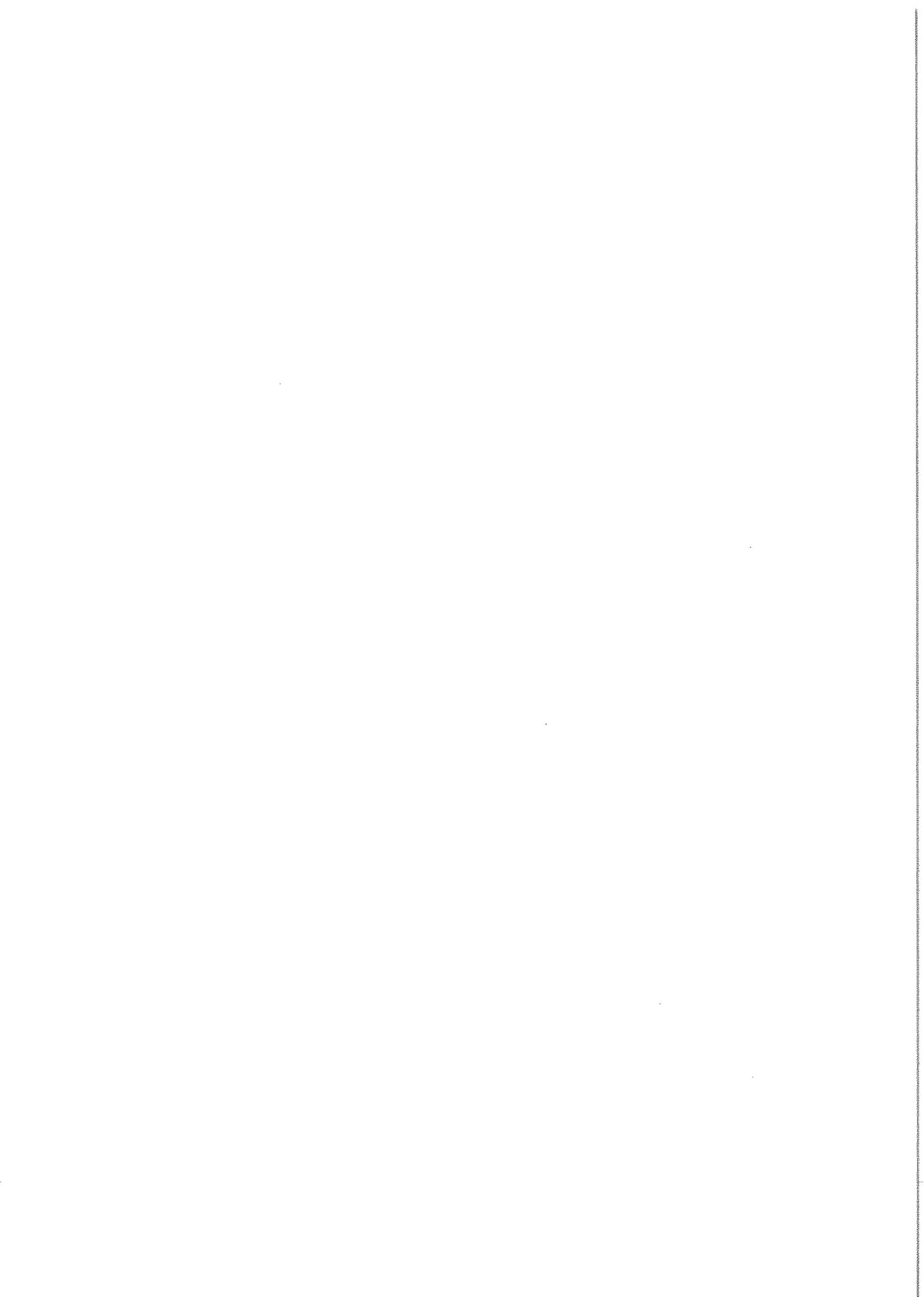
Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus
ont signé au registre les membres présents

Nangis, le 4 avril 2016

Le maire

Michel BURDET





REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 21770327100106	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT Commune COMMUNE DE NANGIS
---------------------------------------	--

POSTE COMPTABLE DE : TRESORERIE DE NANGIS

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Budget primitif

BUDGET : Budget Assainissement (2)

ANNEE 2016

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales	3
Modalités de vote du budget	
II - Présentation générale du budget	4
A1 - Vue d'ensemble - Sections	5
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	10
B2 - Balance générale du budget - Recettes	
III - Vote du budget	12
A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	13
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	16
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	
IV - Annexes	
A - Eléments du bilan	17
A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	18
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	22
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	23
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	24
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	26
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	27
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	28
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	29
A3.2 - Etalement des provisions	30
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	31
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	32
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	33
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	34
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	35
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	36
A6 - Etat des charges transférées	37
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	
B - Engagements hors bilan	38
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	39
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	40
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	41
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	42
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	43
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	44
B1.7 - Etat des engagements reçus	45
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	46
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	
C - Autres éléments d'informations	47
C1.1 - Etat du personnel	49
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	50
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	51
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	
D - Arrêté et signatures	52
D - Arrêté et signatures	

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) budgétaires .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	487 170,07	281 236,04
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 205 934,03
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		487 170,07	487 170,07

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	432 311,08	456 831,75
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	98 712,00	34 170,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 40 021,33
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		531 023,08	531 023,08

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	1 018 193,15	1 018 193,15
----------------------------	---------------------	---------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats. Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	50 000,00	0,00	89 999,90	89 999,90	89 999,90
012	Charges de personnel, frais assimilés	24 625,00	0,00	21 105,00	21 105,00	21 105,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1,00	0,00	1,00	1,00	1,00
Total des dépenses de gestion des services		74 626,00	0,00	111 105,90	111 105,90	111 105,90
66	Charges financières	47 621,33	0,00	46 224,73	46 224,73	46 224,73
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		122 247,33	0,00	157 330,63	157 330,63	157 330,63
023	Virement à la section d'investissement (6)	152 162,88		256 196,39	256 196,39	256 196,39
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	73 643,05		73 643,05	73 643,05	73 643,05
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		225 805,93		329 839,44	329 839,44	329 839,44
TOTAL		348 053,26	0,00	487 170,07	487 170,07	487 170,07

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
=	
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	487 170,07

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	148 001,00	0,00	194 049,00	194 049,00	194 049,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	20 000,00	0,00	70 000,00	70 000,00	70 000,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		168 001,00	0,00	264 049,00	264 049,00	264 049,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		168 001,00	0,00	264 049,00	264 049,00	264 049,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	17 187,04		17 187,04	17 187,04	17 187,04
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		17 187,04		17 187,04	17 187,04	17 187,04
TOTAL		185 188,04	0,00	281 236,04	281 236,04	281 236,04

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	205 934,03
=	
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	487 170,07

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	312 652,40
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	176 058,87	176 058,87	176 058,87
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	160 106,64	98 712,00	82 000,00	82 000,00	180 712,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	160 106,64	98 712,00	258 058,87	258 058,87	356 770,87
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	95 196,69	0,00	97 603,35	97 603,35	97 603,35
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	95 196,69	0,00	97 603,35	97 603,35	97 603,35
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	255 303,33	98 712,00	355 662,22	355 662,22	454 374,22
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	17 187,04	0,00	17 187,04	17 187,04	17 187,04
041	Opérations patrimoniales (4)	26 684,44	0,00	59 461,82	59 461,82	59 461,82
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	43 871,48	0,00	76 648,86	76 648,86	76 648,86
	TOTAL	299 174,81	98 712,00	432 311,08	432 311,08	531 023,08

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	531 023,08
---	-------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	20 000,00	17 718,00	0,00	0,00	17 718,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	20 000,00	17 718,00	0,00	0,00	17 718,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	24 520,67	24 520,67	24 520,67
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	26 684,44	16 452,00	43 009,82	43 009,82	59 461,82
	Total des recettes financières	26 684,44	16 452,00	67 530,49	67 530,49	83 982,49
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	46 684,44	34 170,00	67 530,49	67 530,49	101 700,49
021	Virement de la section d'exploitation (4)	152 162,88	0,00	256 196,39	256 196,39	256 196,39
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	73 643,05	0,00	73 643,05	73 643,05	73 643,05
041	Opérations patrimoniales (4)	26 684,44	0,00	59 461,82	59 461,82	59 461,82
	Total des recettes d'ordre d'investissement	252 490,37	0,00	389 301,26	389 301,26	389 301,26
	TOTAL	299 174,81	34 170,00	456 831,75	456 831,75	491 001,75

+

COMMUNE DE NANGIS - Budget Assainissement - BP - 2016

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	40 021,33
=	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	531 023,08

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	312 652,40
--	------------

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	89 999,90		89 999,90
012	Charges de personnel, frais assimilés	21 105,00		21 105,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1,00		1,00
66	Charges financières	46 224,73	0,00	46 224,73
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	73 643,05	73 643,05
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		256 196,39	256 196,39
Dépenses d'exploitation – Total		157 330,63	329 839,44	487 170,07

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	487 170,07
---	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	17 187,04	17 187,04
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	97 603,35	0,00	97 603,35
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	176 058,87	0,00	176 058,87
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	180 712,00	0,00	180 712,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	59 461,82	59 461,82
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		454 374,22	76 648,86	531 023,08

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	531 023,08
---	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	194 049,00		194 049,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	70 000,00		70 000,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	17 187,04	17 187,04
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
	Recettes d'exploitation – Total	264 049,00	17 187,04	281 236,04

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	205 934,03
---	-------------------

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	487 170,07
---	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	17 718,00	0,00	17 718,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	29 343,15	29 343,15
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	30 118,67	30 118,67
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	59 461,82	0,00	59 461,82
28	Amortissement des immobilisations		73 643,05	73 643,05
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		256 196,39	256 196,39
	Recettes d'investissement – Total	77 179,82	389 301,26	466 481,08

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	40 021,33
--	------------------

AFFECTATION AUX COMPTES 106	24 520,67
------------------------------------	------------------

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	531 023,08
---	-------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	50 000,00	89 999,90	89 999,90
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	40 000,00	-40 000,00
611	Sous-traitance générale	25 000,00	24 999,90	24 999,90
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	25 000,00	25 000,00	25 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	24 625,00	21 105,00	21 105,00
621	Personnel extérieur au service	24 625,00	21 105,00	21 105,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1,00	1,00	1,00
658	Charges diverses de gestion courante	1,00	1,00	1,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		74 626,00	111 105,90	111 105,90
66	Charges financières (b) (8)	47 621,33	46 224,73	46 224,73
66111	Intérêts réglés à l'échéance	47 753,89	46 240,24	46 240,24
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-132,56	-15,51	-15,51
67	Charges exceptionnelles (c)	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		122 247,33	157 330,63	157 330,63
023	Virement à la section d'investissement	152 162,88	256 196,39	256 196,39
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	73 643,05	73 643,05	73 643,05
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	73 643,05	73 643,05	73 643,05
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		225 805,93	329 839,44	329 839,44
043	Opérat° ordre Intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		225 805,93	329 839,44	329 839,44
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		348 053,26	487 170,07	487 170,07

+	RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
+	D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
=	TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	487 170,07

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	3 826,26
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	3 841,77
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-15,51

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	148 001,00	194 049,00	194 049,00
704	Travaux	0,00	40 000,00	40 000,00
70611	Redevance d'assainissement collectif	120 000,00	126 048,00	126 048,00
7063	Contribut ^e des communes (eaux pluviales)	28 001,00	28 001,00	28 001,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	20 000,00	70 000,00	70 000,00
74	Subventions d'exploitation	20 000,00	70 000,00	70 000,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		168 001,00	264 049,00	264 049,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		168 001,00	264 049,00	264 049,00
042	Opérat ^e ordre transfert entre sections (8) (9)	17 187,04	17 187,04	17 187,04
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	17 187,04	17 187,04	17 187,04
043	Opérat ^e ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		17 187,04	17 187,04	17 187,04
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		185 188,04	281 236,04	281 236,04

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
+	
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	205 934,03
=	
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	487 170,07

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00	176 058,87	176 058,87
2158	Autres instal. matériel, outill. techniq.	0,00	167 558,87	167 558,87
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	8 500,00	8 500,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	160 106,64	82 000,00	82 000,00
2313	Constructions	160 106,64	82 000,00	82 000,00
Total des dépenses d'équipement		160 106,64	258 058,87	258 058,87
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	95 196,69	97 603,35	97 603,35
1641	Emprunts en euros	33 630,03	35 249,21	35 249,21
1661	Autres emprunts	61 566,66	62 354,14	62 354,14
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses Imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		95 196,69	97 603,35	97 603,35
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		255 303,33	355 662,22	355 662,22
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	17 187,04	17 187,04	17 187,04
	Reprises sur autofinancement antérieur	17 187,04	17 187,04	17 187,04
1391	Subventions d'équipement	17 187,04	17 187,04	17 187,04
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	26 684,44	59 461,82	59 461,82
2762	Créances transfert droit déduct° TVA	26 684,44	59 461,82	59 461,82
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		43 871,48	76 648,86	76 648,86
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		299 174,81	432 311,08	432 311,08

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	98 712,00
-----------------------------------	------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	531 023,08
---	-------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	20 000,00	0,00	0,00
131	Subvention d'équipement	20 000,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		20 000,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	24 520,67	24 520,67
1068	Autres réserves	0,00	24 520,67	24 520,67
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	26 684,44	43 009,82	43 009,82
2762	Créances transfert droit déduct° TVA	26 684,44	43 009,82	43 009,82
Total des recettes financières		26 684,44	67 530,49	67 530,49
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		46 684,44	67 530,49	67 530,49
021	Virement de la section d'exploitation	152 162,88	266 196,39	266 196,39
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	73 643,05	73 643,05	73 643,05
2812	Agencements, aménagements de terrains	380,57	380,57	380,57
2813	Constructions	26 364,03	26 364,03	26 364,03
28158	Autres matériels, outillage technique	46 548,45	46 548,45	46 548,45
2818	Autres immobilisations corporelles	350,00	350,00	350,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		225 805,93	329 839,44	329 839,44
041	Opérations patrimoniales (8)	26 684,44	59 461,82	59 461,82
2158	Autres Instal. matériel, outill. techniq.	0,00	27 926,48	27 926,48
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	1 416,67	1 416,67
2313	Constructions	26 684,44	30 118,67	30 118,67
TOTAL RECETTES D'ORDRE		262 490,37	389 301,26	389 301,26
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		299 174,81	456 831,75	456 831,75

	+
RESTES A REALISER N-1 (9)	34 170,00
	+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	40 021,33
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	531 023,08

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.
 (2) Cf. Modalités de vote I.
 (3) Hors restes à réaliser.
 (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
 (5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
 (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.
 (7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
 (8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.
 (9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT.	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE

IV
A1.1

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB890071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A1.2

A1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					1 180 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					1 180 000,00									
15MIN25961EUR/02755	CLF / DEXIA	09/06/2008	31/12/2008	01/03/2009	1 180 000,00	F		4,730	4,886	EUR	T	P	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					935 312,00									
1681 Autres emprunts (total)					935 312,00									
11/031444	Agence Eau Seine Normandie	09/05/2003	30/06/2004	30/06/2005	24 600,00	F		0,000	0,000	EUR	A	P	N	A-1
13/06117801	Agence Eau Seine Normandie	22/04/2006	20/09/2007	10/09/2008	280 610,00	F		0,000	0,000	EUR	A	P	N	A-1
14/061178	Agence Eau Seine Normandie	22/04/2006	20/09/2008	03/09/2009	173 740,00	F		0,000	0,000	EUR	A	P	N	A-1
16/1001566	Agence Eau Seine Normandie	22/04/2006	28/02/2008	21/02/2009	17 700,00	F		0,000	0,000	EUR	A	P	N	A-1
17/10046521/01	Agence Eau Seine Normandie	22/04/2006	28/02/2009	27/07/2010	12 300,00	F		0,000	0,000	EUR	A	P	N	A-1
18/061178	Agence Eau Seine Normandie	22/04/2006	07/09/2006	07/09/2007	434 350,00	F		0,000	0,000	EUR	A	P	N	A-1

COMMUNE DE NANGIS - Budget Assainissement - BP - 2016

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat										Catégorie d'emprunt (8)		
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Périodicité des remboursements (6)		Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel				
19/1056642015	Agence Eau Seine Normandie	13/05/2015	24/07/2015	24/07/2016	11 812,00	F		0,000	0,000	A	P	N	A-1
1662 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00								
1667 Autres dettes (total)					0,00								
Total général					2 115 312,00								

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV

A1.2

A1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après ouverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Taux d'intérêt		Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
							Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		974 657,52					46 240,24	0,00	3 826,26	3 826,26
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		974 657,52					46 240,24	0,00	3 826,26	3 826,26
15/MIN25961EUR/02755	N	0,00	A-1	974 657,52	17,90	F	4,730		46 240,24	0,00	3 826,26	3 826,26
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de lire sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		423 264,66					62 354,14	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		423 264,66					62 354,14	0,00	0,00	0,00
11/031444	N	0,00	A-1	6 613,37	3,49	F	0,000		1 653,33	0,00	0,00	0,00
13/06117801	N	0,00	A-1	121 618,00	6,69	F	0,000		17 374,00	0,00	0,00	0,00
14/061178	N	0,00	A-1	92 661,32	7,67	F	0,000		11 582,67	0,00	0,00	0,00
16/1001566	N	0,00	A-1	9 440,00	7,13	F	0,000		1 180,00	0,00	0,00	0,00
17/10046921/01	N	0,00	A-1	7 380,00	8,66	F	0,000		820,00	0,00	0,00	0,00
18/061178	N	0,00	A-1	173 739,97	5,68	F	0,000		28 956,67	0,00	0,00	0,00
19/1056642015	N	0,00	A-1	11 812,00	14,55	F	0,000		787,47	0,00	0,00	0,00

COMMUNE DE NANGIS - Budget Assainissement - BP - 2016

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N										ICNE de l'exercice		
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			
							Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)		Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00		0,00	0,00	
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00		0,00	0,00	
Total général		0,00		1 397 922,18					97 603,35		46 240,24	0,00	

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

IV

A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart de l'indice zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart de l'indice hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (turnet)	Nombre de produits	8	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	1 397 922,18	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swapton)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert				Instrument de couverture						Primes éventuelles		
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE		A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture							Catégorie d'emprunt (8)			
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Index	Niveau de taux (6)	Niveau de taux	Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat	Produits c/768	Charges c/668	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
		Index (5)	Niveau de taux (6)							de couverture	de couverture
Taux fixe (total)								0,00	0,00		
Taux variable simple (total)								0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)								0,00	0,00		
Total								0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A1.6

A1.6 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 500 €	26/11/1996

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	APPAREILS AUDIOVISUELS	5	26/11/1996
L	APPAREILS DE CHAUFFAGE	15	26/11/1996
L	APPAREILS DE LEVAGE ASCENSEURS	20	26/11/1996
L	CAMIONS, VEHICULES INDUSTRIELS	10	26/11/1996
L	EQUIPEMENTS DE GARAGE, ATELIER	10	26/11/1996
L	EQUIPEMENTS DES CUISINES	15	26/11/1996
L	EQUIPEMENTS SPORTIFS	15	26/11/1996
L	INSTALLATIONS DE VOIRIE	25	26/11/1996
L	LOGICIELS	2	26/11/1996
L	MATERIELS CLASSIQUES	10	26/11/1996
L	MATERIELS DE BUREAU ELECTRONIQUE	5	26/11/1996
L	MATERIELS INFORMATIQUES	4	26/11/1996
L	MATERIELS SPORTIFS	10	26/11/1996
L	MOBILIERS SCOLAIRES	10	26/11/1996
L	PLANTATIONS	20	26/11/1996
L	PROJECTEURS DE CINEMA	10	26/11/1996
L	VEHICULES AUTOMOBILES	10	26/11/1996
L	FRAIS D'ETUDES	5	28/11/2012
L	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES - BATIMENTS ET INSTALLATIONS	15	28/11/2012

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS	A3.2

A3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS

(1) Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		114 790,39	114 790,39
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		97 603,35	97 603,35
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	35 249,21	35 249,21
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	62 354,14	62 354,14
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		17 187,04	17 187,04
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	<i>Reversement de dotations, fonds divers et réserves</i>		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	17 187,04	17 187,04
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	114 790,39	98 712,00	0,00	213 502,39

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		372 849,26	372 849,26
Ressources propres externes de l'année (a)		43 009,82	43 009,82
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
2762	Créances transfert droit déduct° TVA	43 009,82	43 009,82
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		329 839,44	329 839,44
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
2812	Agencements, aménagements de terrains	380,57	380,57
2813	Constructions	26 364,03	26 364,03
28158	Autres matériels, outillage technique	46 548,45	46 548,45
2818	Autres immobilisations corporelles	350,00	350,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	256 196,39	256 196,39

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	372 849,26	34 170,00	40 021,33	24 520,67	471 561,26

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	213 502,39
Ressources propres disponibles	IV	471 561,26
Solde	V = IV – II (6)	258 058,87

- (1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.
 (2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
 (3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
 (4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
 (5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.
 (6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'EXPLOITATION	A5.1.1.

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.1.2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'EXPLOITATION	A5.2.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.2.2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A6

A6 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'éta- lement	Date de la délibéra- tion	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A7

A7 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).
- (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
- (4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.
- (5) Inscrive le chapitre et la nature des travaux.
- (6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (7) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE	B1.1

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					0,00	0,00										0,00	0,00	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour linéaire, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

Commune de Nangis – Budget Assainissement– BP 2016

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT

Calcul du ratio de l'article L.2252-2 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	-
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	143 843,59
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	264 049,00

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	54,47
---	---------------	--------------

(1) Hors opérations visées par l'article L.2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.3

B1.3 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

- (1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.
- (2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.
- (3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.4

B1.4 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

- (1) indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.
(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.5

B1.5 – ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.6

B1.6 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 1/1/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
	8017 Subventions à verser en annuités				0,00	0,00	0,00
	8018 Autres engagements donnés				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (1)				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l'« Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.7

B1.7 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 01/01/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
	8028 Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
- (2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
- (3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
- (2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
- (3) Il s'agit de la différence entre les AE engagées et les CP consommés.

COMMUNE DE NANGIS - Budget Assainissement - BP - 2016

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN EPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NDR : INT89500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalence temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

COMMUNE DE NANGIS - Budget Assainissement - BP - 2016

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (8)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URS : Urbainisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel.
ANIM : Animation.
PAI : Police.
OIN : Missions non rattachées à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Moitié du contrat (loi du 28 janvier 1984 modifiée) :
3-a : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...)
3-2 : vacances temporaire d'un emploi.
3-3-1 : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
3-3-2 : emplois au niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
3-3-3 : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
3-3-4 : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
3-3-5 : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposé à un agent contractuel.
38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnaires.
110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être libellés « A / autres » et (seront libellés) d'une précision (ex : « contrats allés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui ont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE	C1.2

C1-2- ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

AGENTS TITULAIRE OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
TECHNICIEN PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE	B	1	21 105,00 €
TOTAL GENERAL		1	

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3

C3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 29

Nombre de membres présents ou représentés 29

Nombre de suffrages exprimés 29

VOTES : Pour 29
 Contre 0
 Abstentions 0

Date de convocation : 25/03/2016

Présenté par Michel BILLOUT, Maire de Nangis,
 A Nangis, le 04/04/2016

Délibéré par l'Assemblée délibérante réunie en session ordinaire,
 A Nangis, le 04/04/2016

Les membres du Conseil Municipal,

Mme LAGOUTTE C	Mme CHARRET S	Mr PALANCADE A	Mme OLAS A.M.	Mr GODART C	Mme JEROME S
Mr HUE P	Mr MOREAU D	Mme GALLOCHER S	Mr VELLER A	Mme DESCOTES-GALLI M	Mr CIPRES R
Mme BOUJIDI S	Mr MURAT C	Mme SALIPRA V	Mr VEUX M	Mme JARRY K	Mr NALOUHOUNA J
Mme BODET D	Mr BENSALÉM M	Mme NAGEL S	Mr GABARROU J.P.	Mme DEVILAINE M	Mr GUILLOU P.
Mme HEUZE DEVIES C	Mr SAUSSIERS	Mme MOUALI R	Mr D'HOKER P		

Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la réception en sous Préfecture, le
 et de la publication le

A Nangis, le

FICHE DE CALCUL DU RESULTAT 2015 BUDGET ASSAINISSEMENT

SECTIONS	LIBELLES	MONTANT EN EUROS
FONCTIONNEMENT	Recettes de l'exercice 2015.....	259 836,37 ✓
	Excédent de Fonctionnement reporté	162 865,22 ✓
	Dépenses de l'exercice 2015.....	192 246,89 ✓
	A = Résultat de Clôture	230 454,70 ✓
INVESTISSEMENT	Recettes de l'exercice 2015.....	235 837,13 ✓
	déficit d'Investissement reporté	41 818,46 ✓
	Dépenses de l'exercice 2015.....	153 997,34 ✓
	B = Excédent de l'exercice	40 021,33 ✓
	Restes à réaliser Recettes 2015	34 170,00 ✓
	Restes à réaliser Dépenses 2015	98 712,00 ✓
	C = Résultat des Restes à réaliser	-64 542,00
	D = B + C = Résultat de Clôture	-24 520,67

Les résultats de clôture des deux sections feront l'objet d'une affectation au Budget Primitif 2016 de la façon suivante:

en 1068 (RI): 24 520,67 € ✓
 en 002 (RF): 205 934,03 € ✓
 en 001(RI): 40 021,33 € ✓

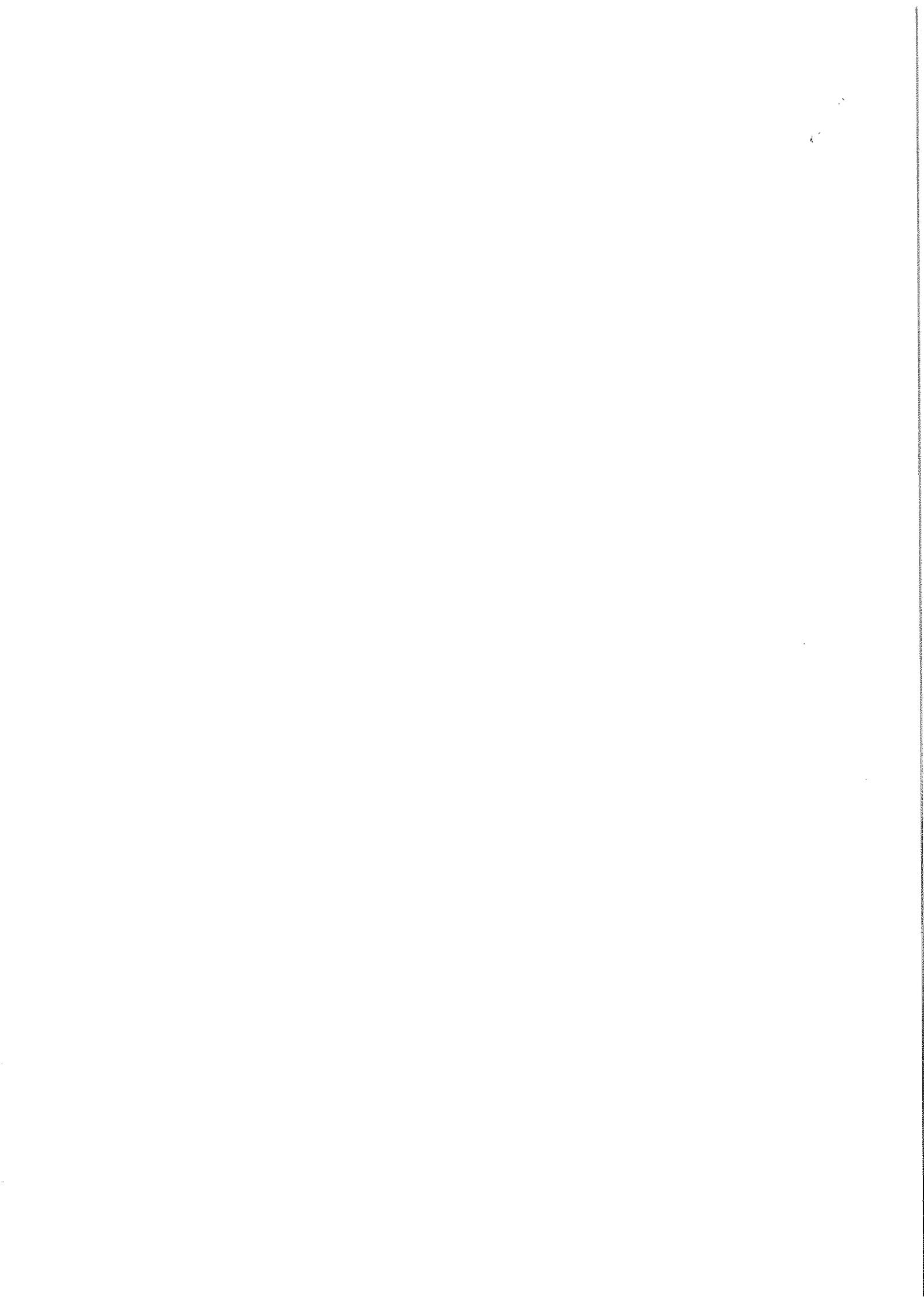
Le Receveur Municipal

Valérie GROLLEAU

MME GROU
INSPECTRICE D'ON
NANGIS

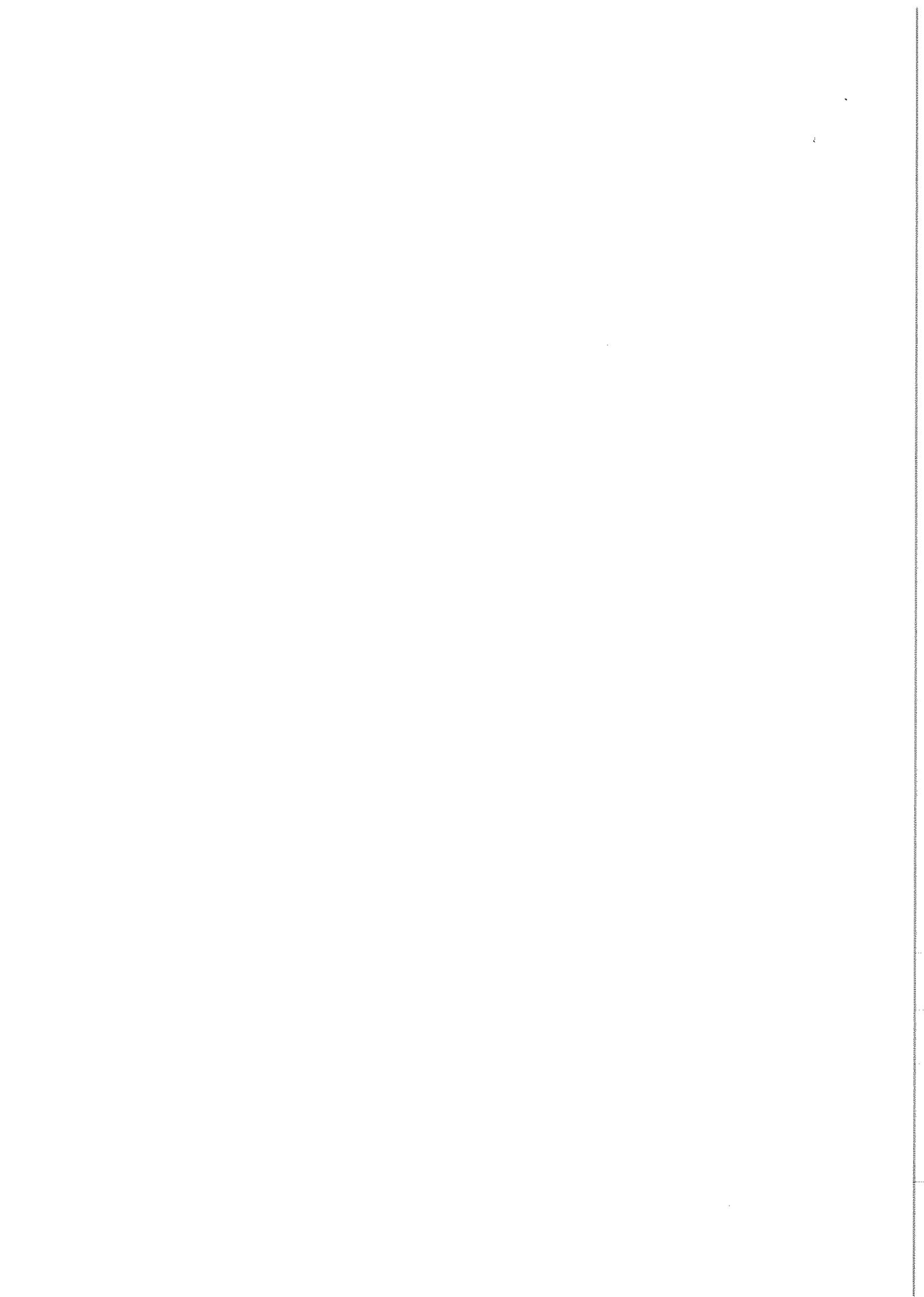


Tout courrier doit être impérativement et "impersonnellement" adressé à monsieur le maire.



Liste des reports d'exécutions d'investissement dépense

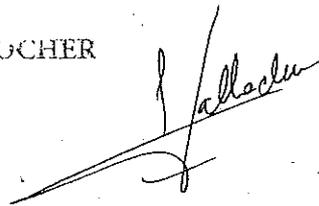
N°	Pièce	Objet de la pièce	Tiers		Dest.	fonc.	MT budgétaire
Ligne gestion			Gestion	Compte	Operation		
Traitement : Reports Crédit							
Proposition : Reports Exécution + Crédit							
Chapitre: 23 - Immobilisations en cours							98 712.00 €
CR		Reports Crédit					
GNA 2313	Constructions	GNA	2313		DNA	70 872.00 €	
GNA 2313	Constructions	GNA	2313		DNA	27 840.00 €	

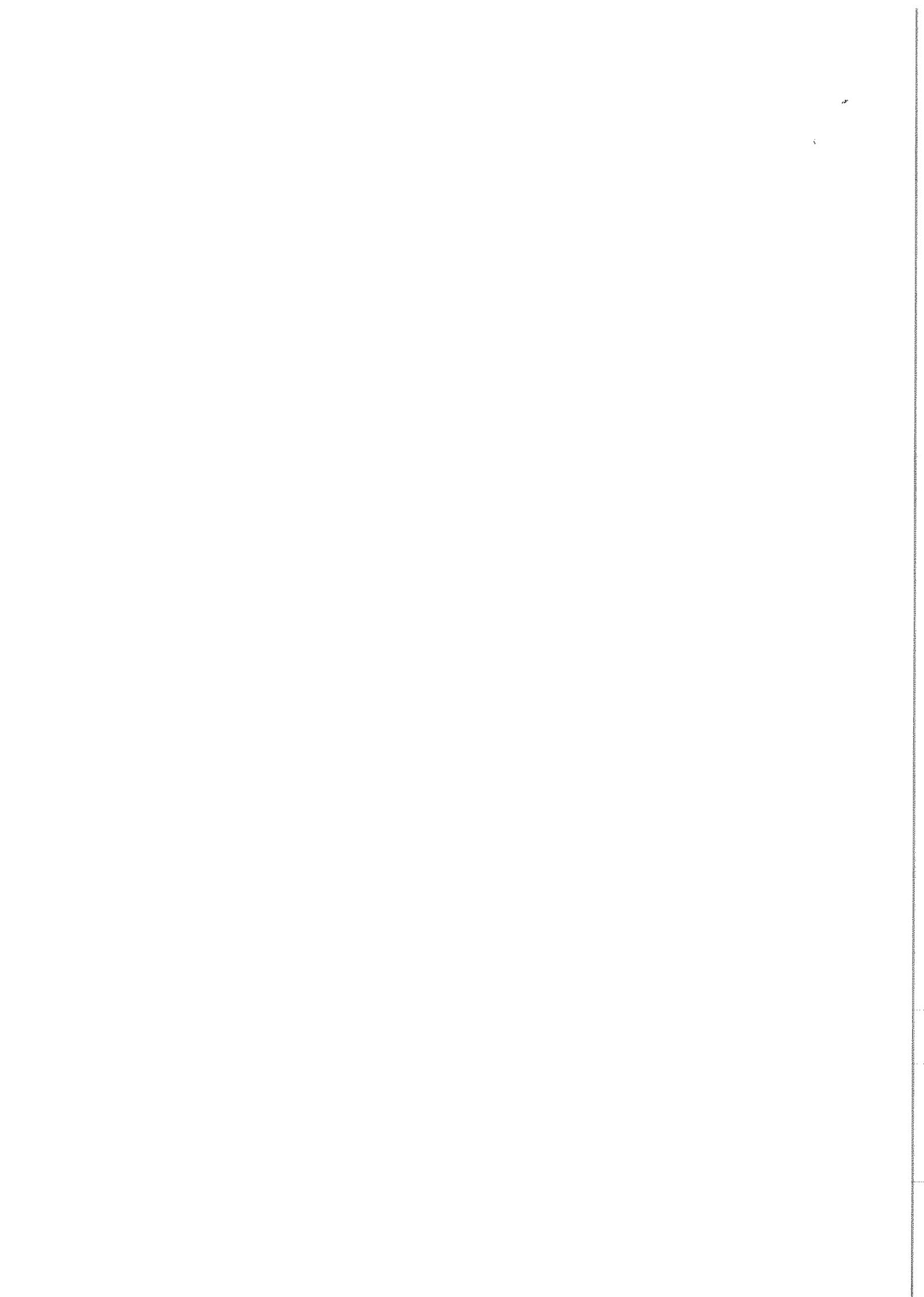


Liste des reports d'exécutions d'investissement dépense

N° Pièce Ligne gestion	Objet de la pièce	Tiers			Dest	fonc.	Mt budgétaire
		Gestion	Compte	Operation			
Traitement : Reports Exécution + Crédit							
Chapitre: 23 - Immobilisations en cours							98 712.00 €
Srf 1	M6/2014 TX DEVERSOIR D'ORAGE			SETA ENVIRONNEMENT			
GNA 2313	Constructions	GNA	2313	DNA			70 872.00 €
Srf 2	M 12/2014 AMO DSP			GAZANCON			
GNA 2313	Constructions	GNA	2313	DNA			27 840.00 €
Total section d'investissement en dépense							98 712.00 €

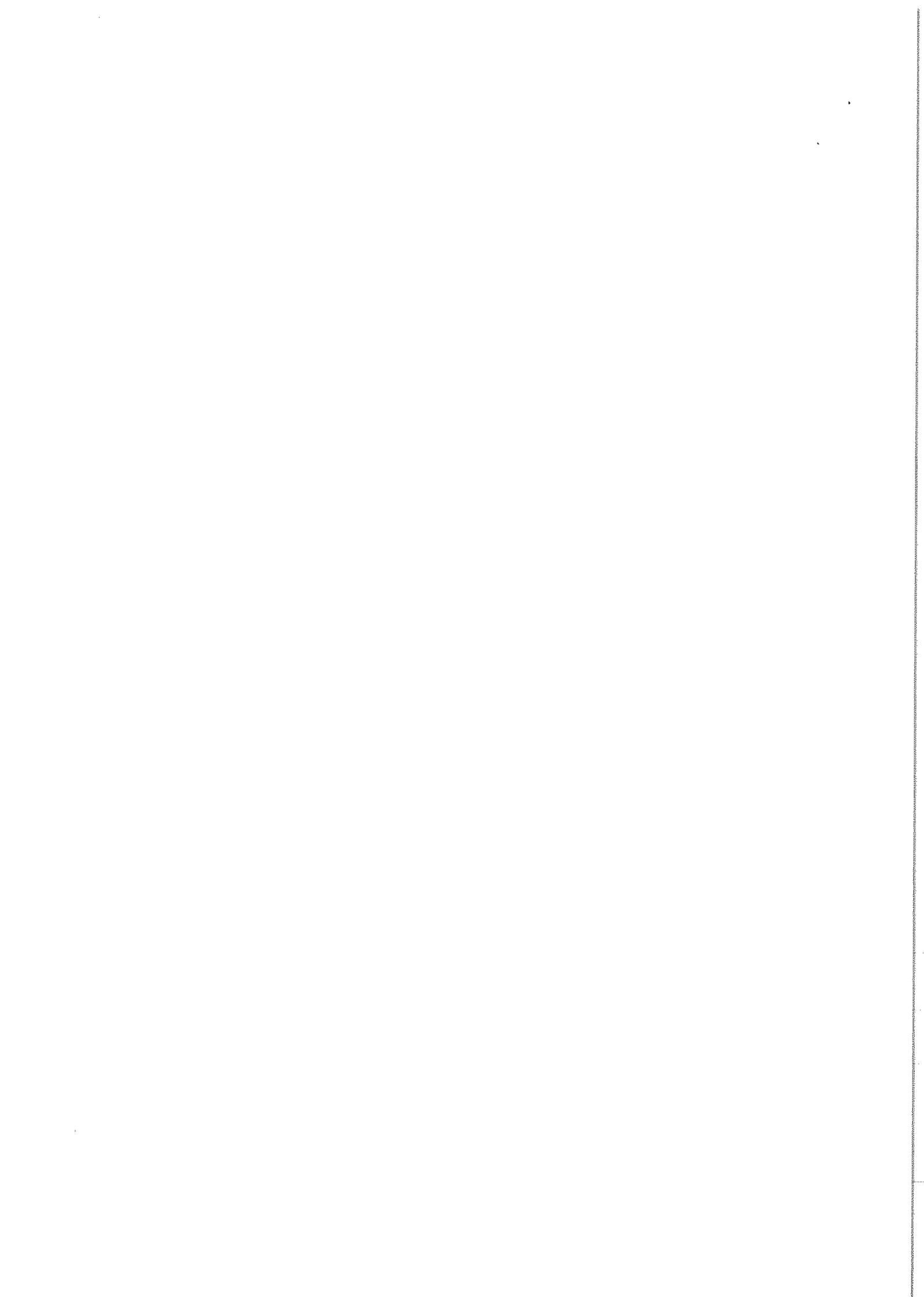
Pour le Maire et par délégation,
La conseillère municipale déléguée chargée
des finances
Sylvie GALLOCHER



Liste des reports d'exécutions d'investissement recette

N° Pièce	Objet de la pièce	Tiers		Dest.	fonc.	Mé budgetaire
Ligne gestion		Gestion	Compte	Opération		
Traitement : Reports Crédit						
Proposition : Reports Exécution + Crédit						
Chapitre: 13 - Subventions d'investissement						17 718.00 €
CR	Reports Crédit					
GNA 131	Subv. d'invest.	GNA	131		DNA	17 718.00 €
Chapitre: 27 - Autres immos financières						16 452.00 €
CR	Reports Crédit					
GNA 2762	créances sur transf. de droit T	GNA	2762		DNA	16 452.00 €

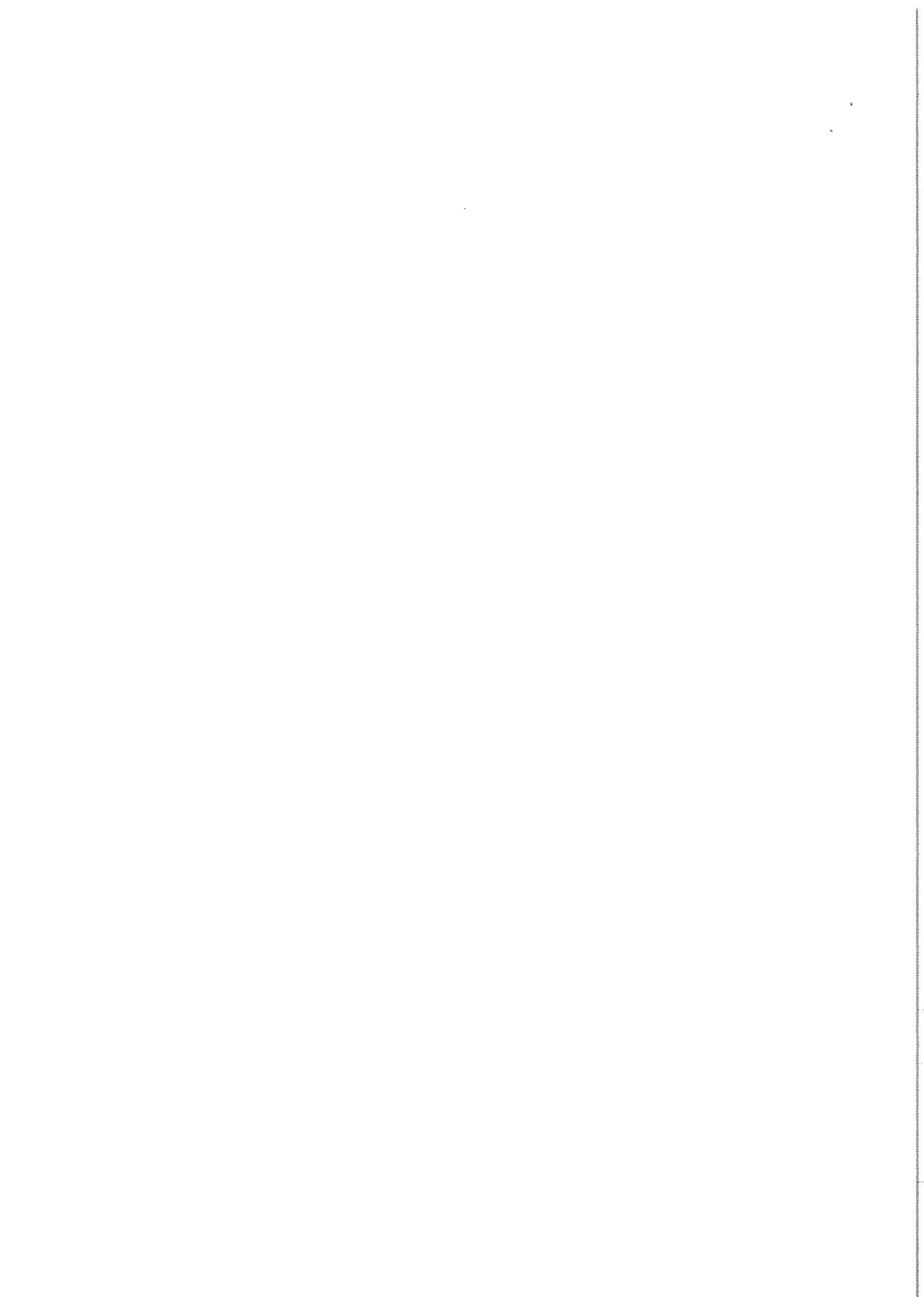


Liste des reports d'executions d'investissement recette

N° Piece	Objet de la piece	Tiers					
Ligne gestion		Gestion	Compte	Operation	Dest.	fonc.	Mt budgetaire
Traitement : Reports Execution + Crédit							
Chapitre: 13 - Subventions d'investissement							17 718.00 €
Srf 6	Subvention travaux STEP				AGENCE DE L EAU SEINE NORMANDIE		
GNA 131	Subv. d'invest.	GNA	131		DNA		17 718.00 €
Chapitre: 27 - Autres immos financières							16 452.00 €
Srf 5	TVA SUR RAR				VEOLIA		
GNA 2762	créances sur transf. de droit T	GNA	2762		DNA		16 452.00 €
Total section d'investissement en recette							34 170.00 €
Total section d'investissement							132 882.00 €

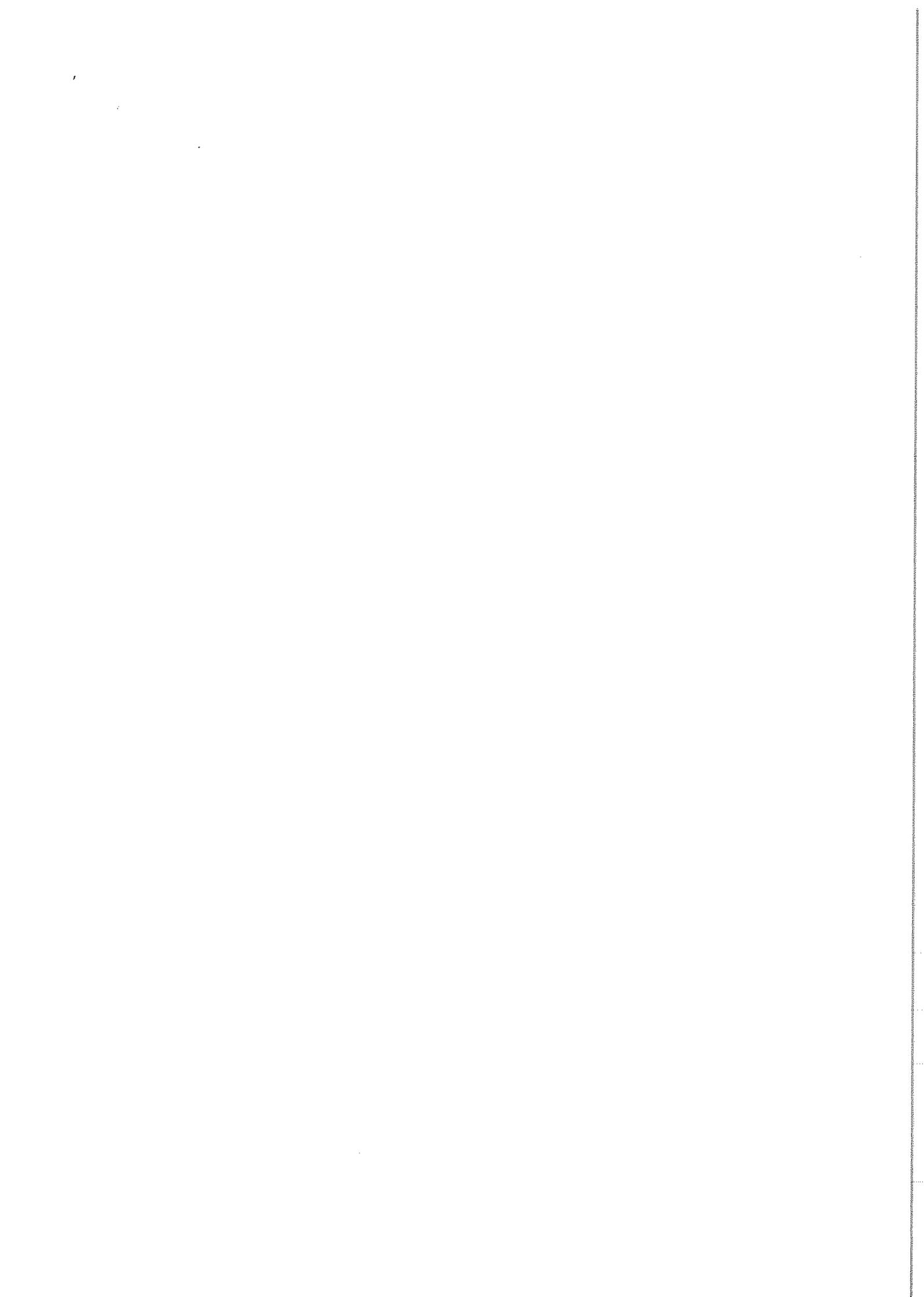
Pour le Sénateur maire et par délégation,
La conseillère municipale déléguée chargée
des Finances
Sylvie GALLOCHER





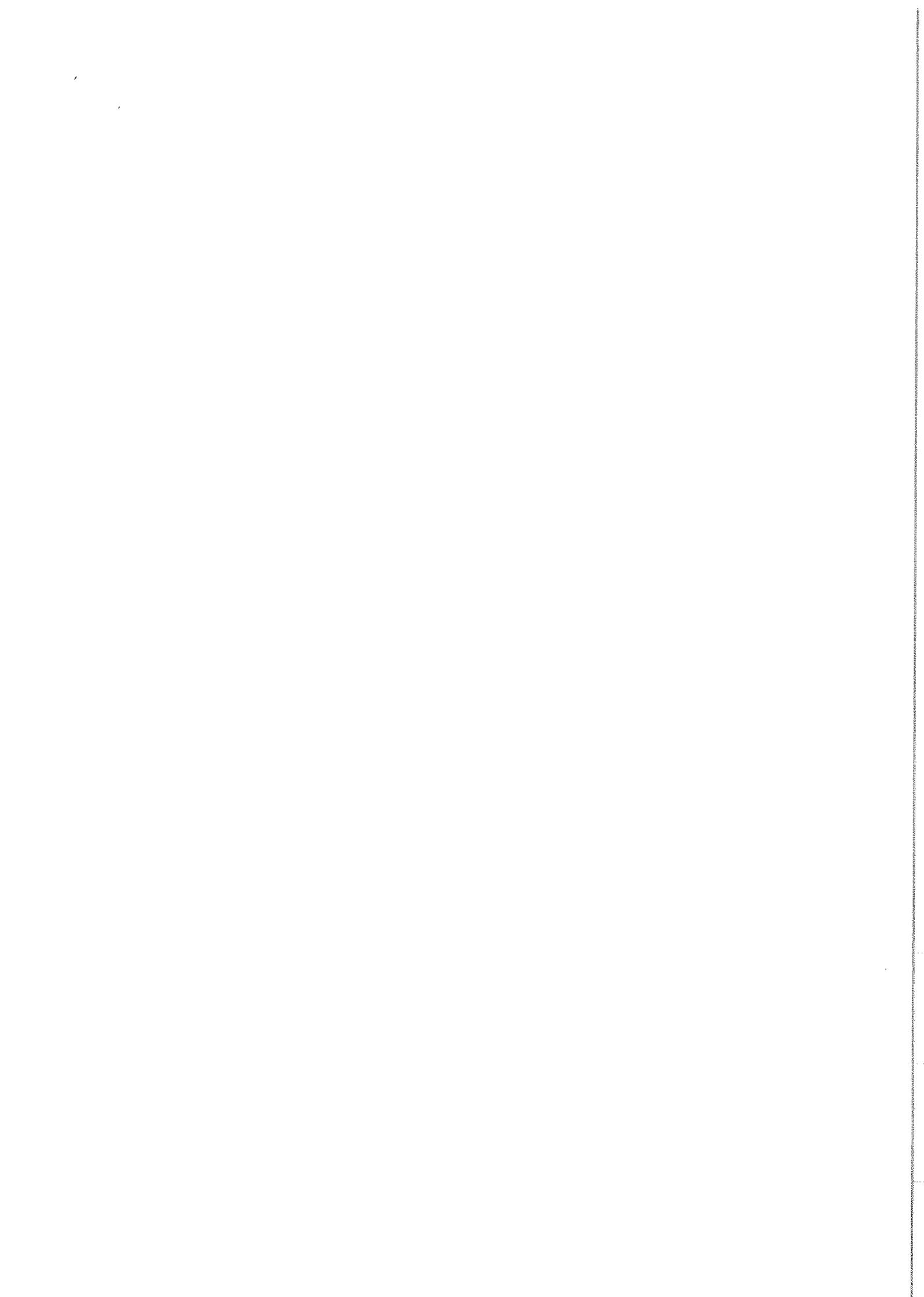
Note de présentation
Compte Administratif 2015 et budget 2016
Budget Assainissement 2016
Dépenses de fonctionnement

Compte d'exécution	Prévu 2015	Réalisé 2015	Prévisions 2016	Commentaires
Charges générales (Chap 011)				
604-Achats études prestations de service	0,00 €	0,00 €	40 000,00 €	
611 - Sous-traitance générale	25 000,00 €	21 780,46 €	24 999,90 €	Dont 8 000 € contrôles indus
615 - entretien et réparations	0,00 €	6 463,20 €	0,00 €	
617 - études et recherches	0,00 €	160,00 €	0,00 €	
622 - Rem. d'intermédiaires et honor..	25 000,00 €	20 517,60 €	25 000,00 €	berim
TOTAL Charges générales	50 000,00 €	48 921,26 €	89 999,90 €	
Charges de personnel (chapitre 012)				
621-personnel extérieur	24 625,00 €	22 061,25 €	21 105,00 €	
Autres charges de gestion courante (chap 65)				
658 - Reversements	1,00 €	0,00 €	1,00 €	
Charges financières (Chap 66)				
66111 - Intérêts réglés à l'échéance	47 753,89 €	47 753,89 €	46 240,24 €	
66112 - Intérêts courus non échus	-132,56 €	-132,56 €	-15,51 €	
TOTAL Charges financières	47 621,33 €	47 621,33 €	46 224,73 €	
Opérations d'ordre entre sections (Amortissements - Chap 042)				
6811 - Dotations aux amortissements	73 643,05 €	73 643,05 €	73 643,05 €	
TOTAL Opérations d'ordre	73 643,05 €	73 643,05 €	73 643,05 €	
023 - Virement à la secte d'investis.	152 162,88 €	0,00 €	256 196,39 €	



Budget Assainissement 2016
Dépenses de fonctionnement

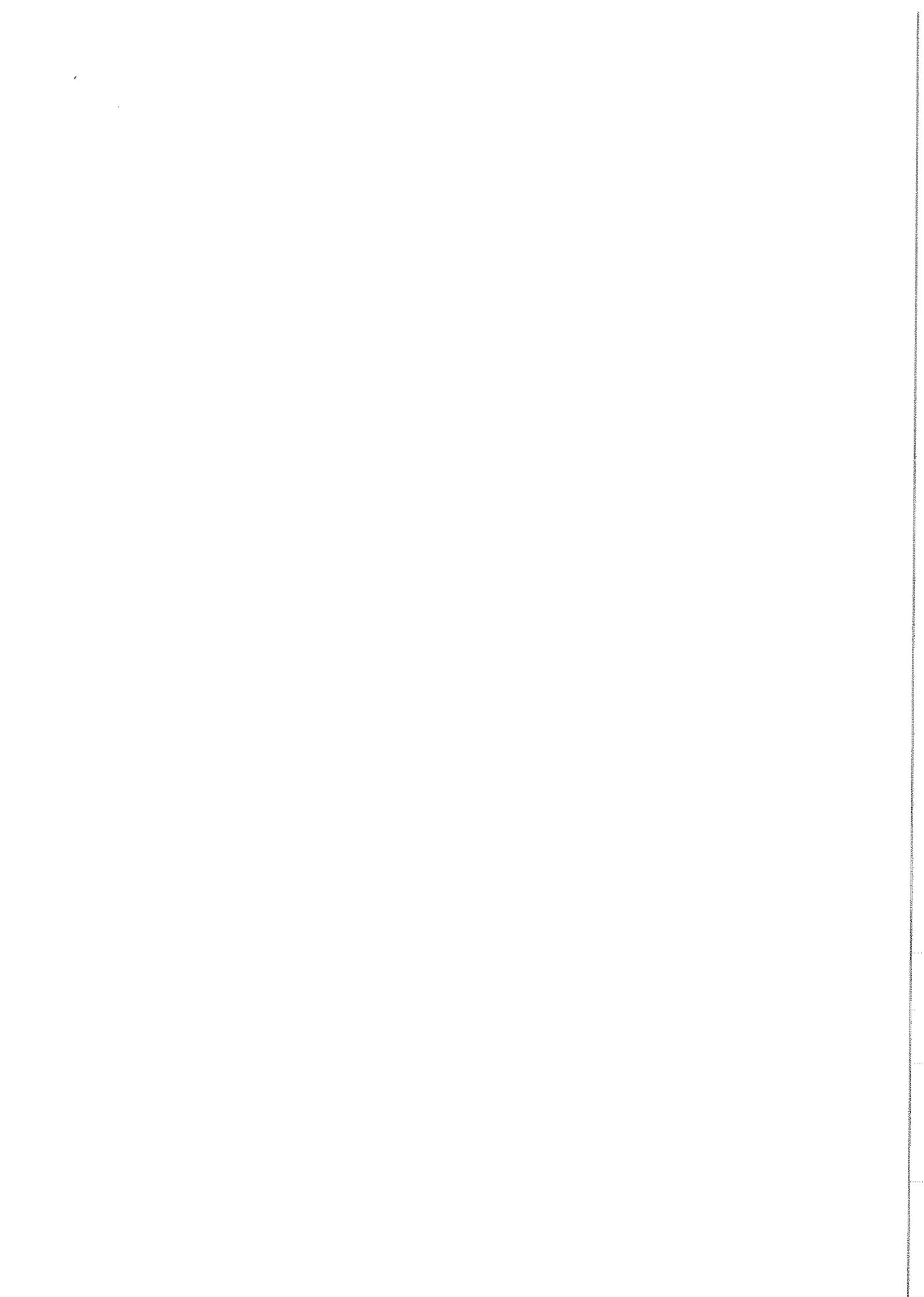
Compte d'exécution	Prévu 2015	Réalisé 2015	Prévisions 2016	Commentaires
TOTAL Dépenses de fonctionnement	348 053,26 €	192 246,89 €	487 170,07 €	



Note de présentation
Compte Administratif 2015 et budget 2016
Budget Assainissement 2016
Recettes de fonctionnement

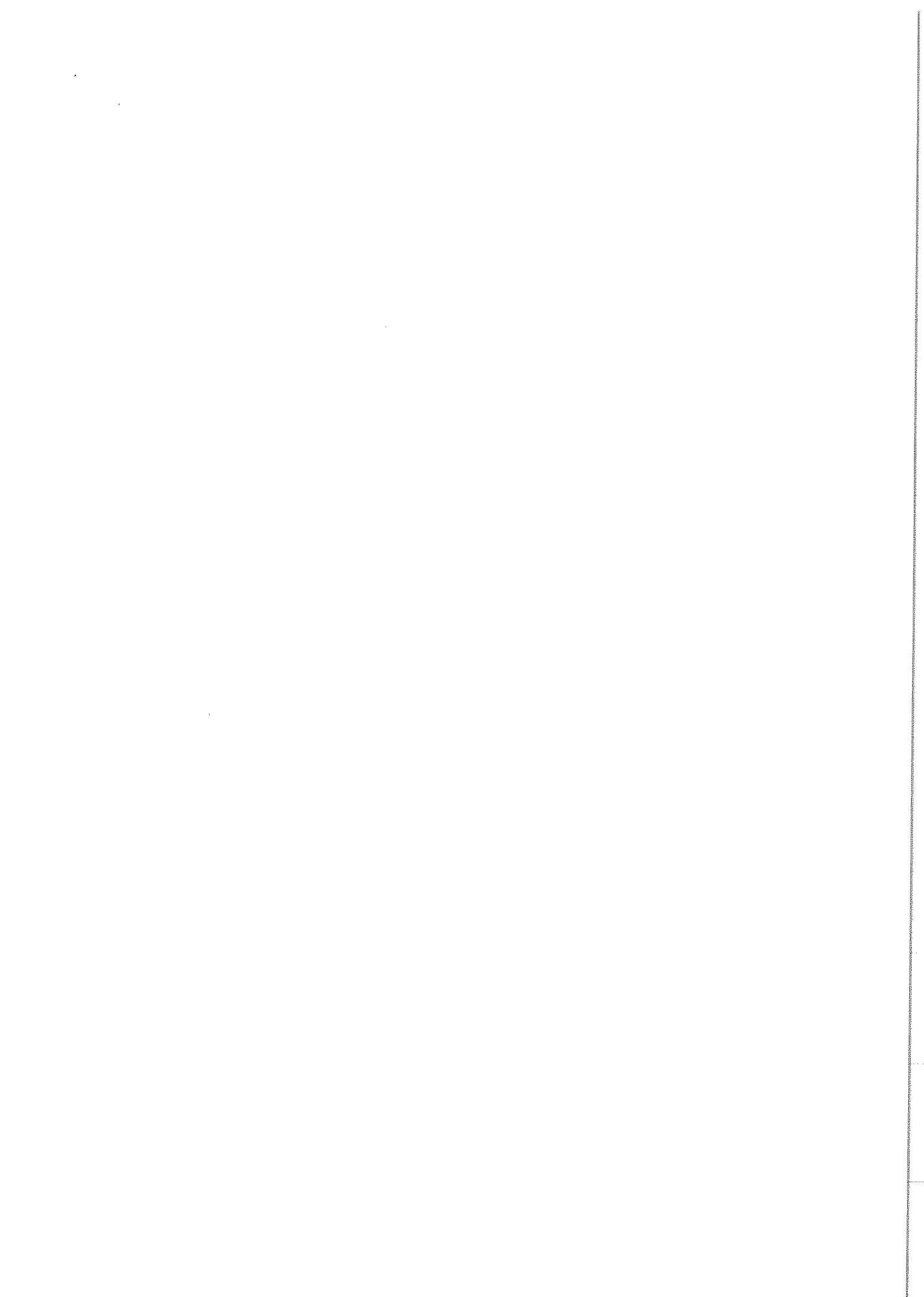
Compte d'exécution	Prévu 2015	Réalisé 2015	Prévisions 2016	Commentaires
002 - Excédents antérieurs reportés	162 865,22 €		205 934,03 €	
Produit des ventes (Chap 70)				
704-Travaux	0,00 €	0,00 €	40 000,00 €	
70611 - Red. d'assainissement collectif	120 000,00 €	140 978,29 €	126 048,00 €	
7063 - Contributions des communes (ea.	28 001,00 €	28 000,00 €	28 001,00 €	
TOTAL Produit des ventes	148 001,00 €	168 978,29 €	194 049,00 €	
Subventions d'exploitation (Chap 74)				
747 - dotations et participations	20 000,00 €	73 671,04 €	70 000,00 €	
Opérations d'ordre entre sections (Amortissements - Chap 042)				
777 - Quote-part des subv. d'inv. v.	17 187,04 €	-17 187,04 €	17 187,04 €	
TOTAL Recettes de fonctionnement	348 053,26 €	259 836,37 €	487 170,07 €	

0,00 €



Note de présentation
Compte Administratif 2015 et budget 2016
Budget Assainissement 2016
Dépenses d'investissement

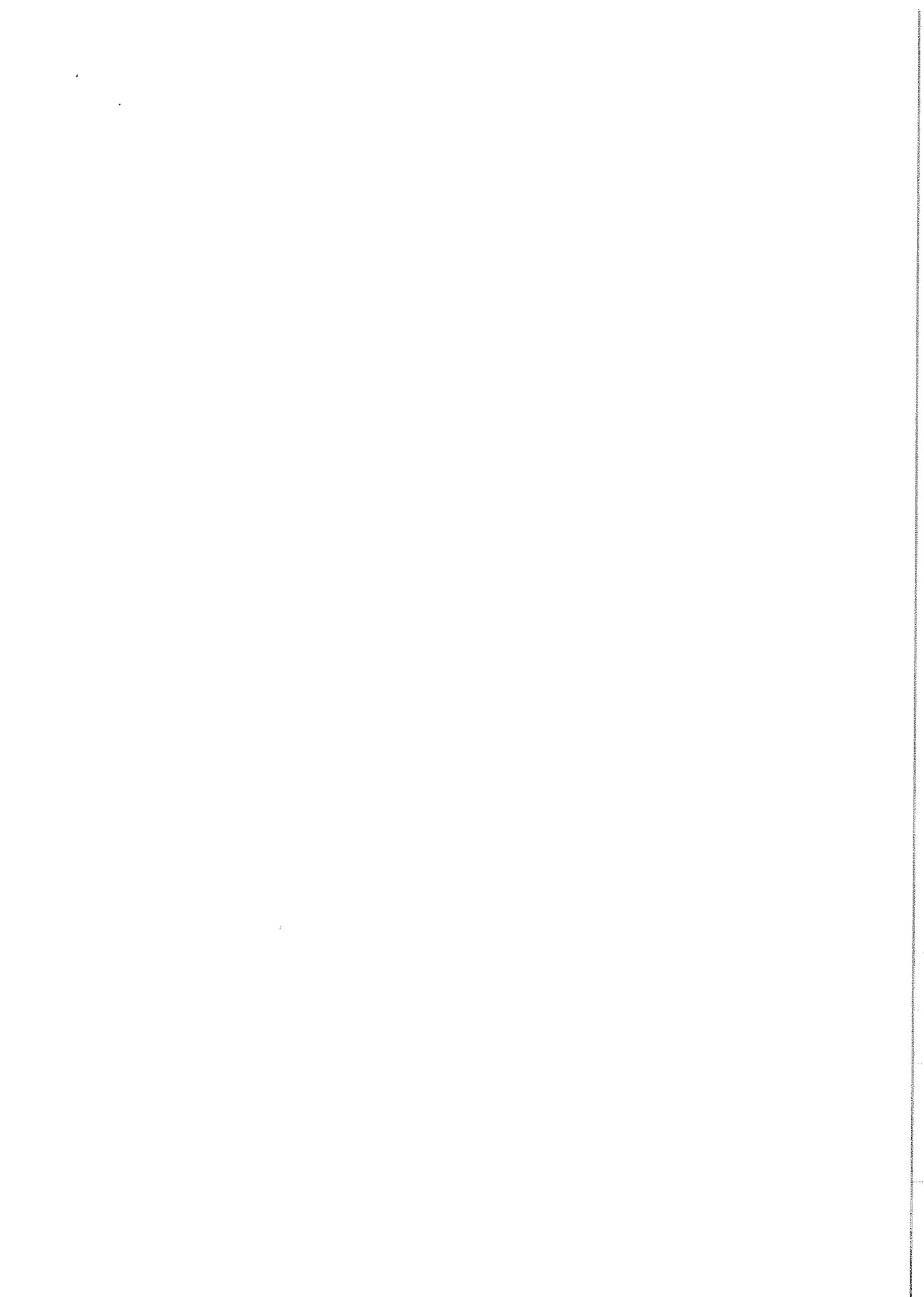
Compte d'exécution	Prévu 2015	Réalisé 2015	Reportés 2015 (A)	Nouveaux crédits 2016 (B)	Total 2016 (A+B)	Commentaires
001 - Déficit antérieur reporté	41 818,46 €	0,00 €			0,00 €	
Emprunts et dettes assimilées (Chap 16)						
1641 - Emprunts en euro	33 630,03 €	33 630,03 €	0,00 €	35 249,21 €	35 249,21 €	
1681 - Autres emprunts	61 566,66 €	61 566,65 €	0,00 €	62 354,14 €	62 354,14 €	
TOTAL Emprunts	95 196,69 €	95 196,68 €	0,00 €	97 603,35 €	97 603,35 €	
Immobilisations corporelles (Travaux - Chap 21)						
2158-Réseaux d'assainissement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	167 558,87 €	167 558,87 €	
dont mail du buisson				25 000,00 €	25 000,00 €	
création d'un réseau d'assainissement eaux usées parc de la mairie (forains)				30 000,00 €	30 000,00 €	
analyse amiante				10 000,00 €	10 000,00 €	
divers et imprévus				32 558,87 €	32 558,87 €	
aménagement de la fosse de réception des matières de vidanges				30 000,00 €	30 000,00 €	
imprévus				40 000,00 €	40 000,00 €	
218-Installations générales, agencements clôture la Mare Blanche	0,00 €	0,00 €		8 500,00 €	8 500,00 €	
TOTAL Immobilisations	0,00 €	0,00 €	0,00 €	176 058,87 €	176 058,87 €	
Immobilisations en cours (Travaux - Chap 23)						
2313 - Constructions	276 115,46 €	35 668,82 €	98 712,00 €	82 000,00 €	180 712,00 €	
dont schéma directeur				75 000,00 €	75 000,00 €	



Budget Assainissement 2016

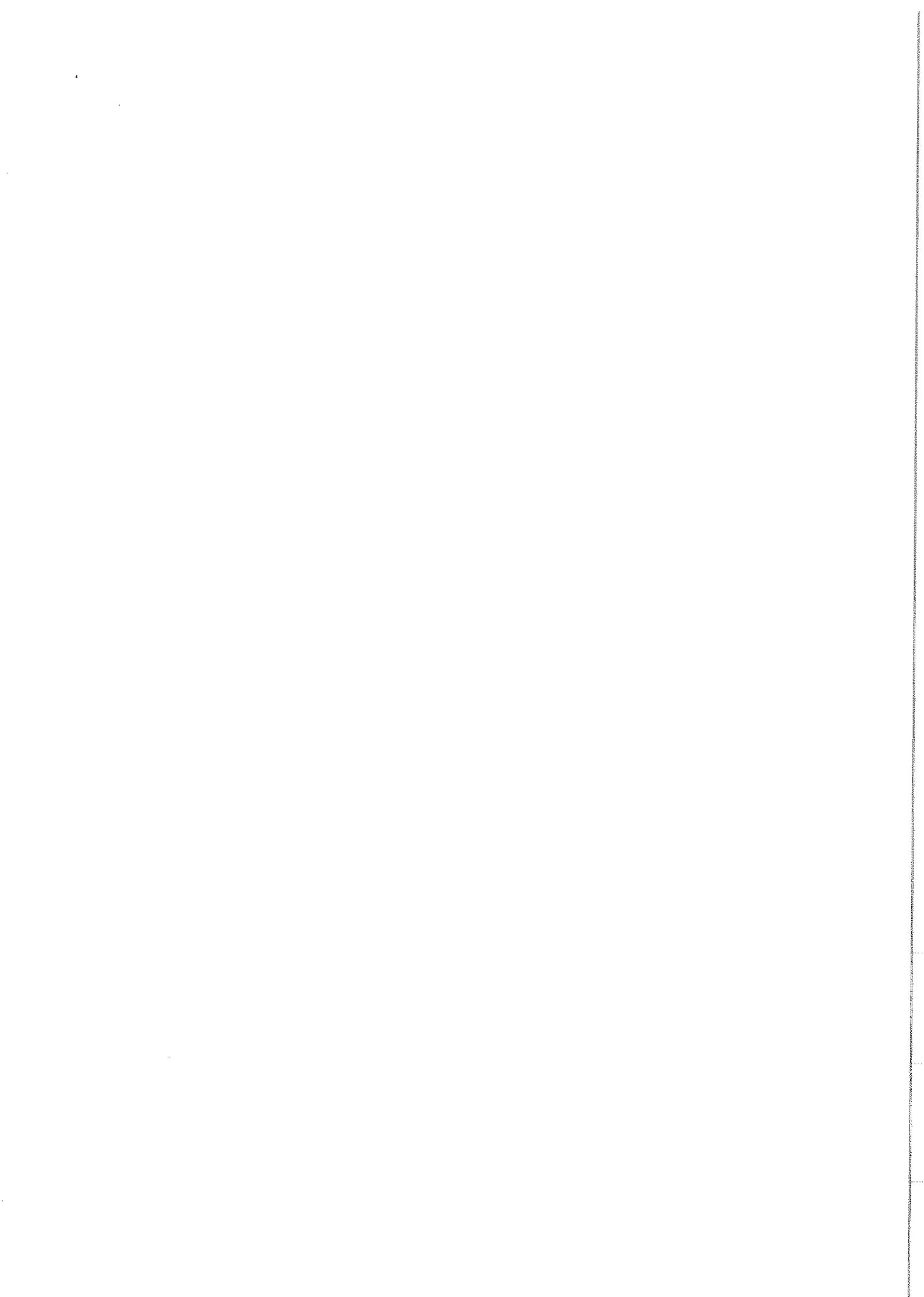
Dépenses d'investissement

Compte d'exécution	Prévu 2015	Réalisé 2015	Report 2015 (A)	Nouveaux crédits 2016 (B)	Total 2016 (A+B)	Commentaires
DO step rallonge				7 000,00 €	7 000,00 €	
TOTAL Travaux	276 115,46 €	35 668,82 €	98 712,00 €	82 000,00 €	180 712,00 €	
Opérations d'ordre entre sections (Amortissements - Chap 040)						
1391 - Subventions d'équipement	17 187,04 €	17 187,04 €	0,00 €	17 187,04 €	17 187,04 €	
Opérations patrimoniales (Pour sortir la TVA du patrimoine - Chap 041)						
2762 - Créances droit déduction TVA	46 019,24 €	5 944,80 €		59 461,82 €	59 461,82 €	
					0,00 €	
TOTAL Opérations patrimoniales	46 019,24 €	5 944,80 €	0,00 €	59 461,82 €	59 461,82 €	
TOTAL Dépenses d'investissement	476 336,89 €	153 997,34 €	98 712,00 €	432 311,08 €	531 023,08 €	



Note de présentation
Compte Administratif 2015 et budget 2016
Budget Assainissement 2016
Recettes d'investissement

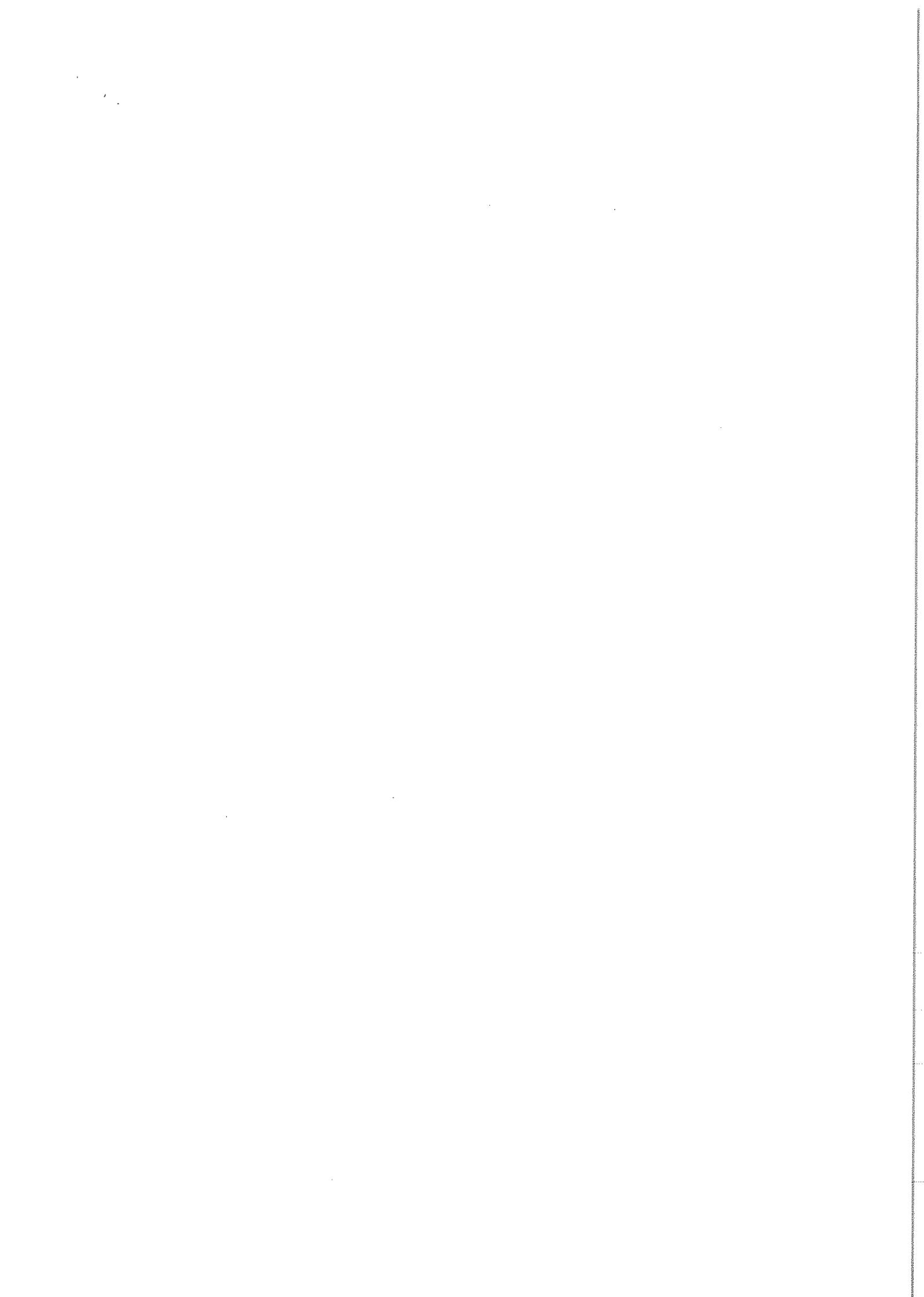
Compte d'exécution	Prévu 2015	Réalisé 2015	Reports 2015(A)	Nouveaux crédits 2016 (B)	Total 2016 (A+B)	Commentaires
001 - Excédent				40 021,33 €	40 021,33 €	
021 - Virement section fonctionnement	152 162,88 €	0,00 €	0,00 €	256 196,39 €	256 196,39 €	
Opérations d'ordre entre sections (Amortissements - Chap 040)						
2812-Agencements	380,57 €	380,57 €		380,57 €	380,57 €	
2813 - Constructions	26 364,03 €	26 364,03 €		26 364,03 €	26 364,03 €	
28156-Matériel spécifique						
28158 - Autres	46 548,45 €	46 548,45 €		46 548,45 €	46 548,45 €	
2818 - Autres immo. Corporelles	350,00 €	350,00 €		350,00 €	350,00 €	
TOTAL Opérations d'ordre	73 643,05 €	73 643,05 €	0,00 €	73 643,05 €	73 643,05 €	
Opérations patrimoniales (Pour sortir la TVA du patrimoine - Chap 041)						
2158-Réseaux d'assainissement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	27 926,48 €	27 926,48 €	
218-Installations générales agencements	0,00 €	0,00 €	0,00 €	1 416,67 €	1 416,67 €	
2313 - Construction	46 019,24 €	5 944,80 €	0,00 €	30 118,67 €	30 118,67 €	
TOTAL Opérations patrimoniales	46 019,24 €	5 944,80 €	0,00 €	59 461,82 €	59 461,82 €	
Dotations, fonds divers et réserves (chap 10)						
1068-Autres Réserves	138 492,48 €	138 492,48 €		24 520,67 €	24 520,67 €	
Dotations, fonds divers et réserves (chap 13)						
131-subventions d'équipement	20 000,00 €	11 812,00 €	17 718,00 €		17 718,00 €	



Budget Assainissement 2016

Recettes d'investissement

Compte d'exécution	Prévu 2015	Réalisé 2015	Reportés 2015 (A)	Nouveaux crédits 2016 (B)	Total 2016 (A+B)	Commentaires
	Autres immo. Financières (Remboursement TVA - Chap 27)					
2762 - Créances droit déduction TVA	46 019,24 €	5 944,80 €	16 452,00 €	43 009,82 €	59 461,82 €	
TOTAL Rembt TVA	46 019,24 €	5 944,80 €	16 452,00 €	43 009,82 €	59 461,82 €	
TOTAL Recettes d'investissement	476 336,89 €	235 837,13 €	34 170,00 €	496 853,08 €	591 023,08 €	
						0,00 €



20600 – ASST NANGIS

RÉSULTATS BUDGÉTAIRES DE L'EXERCICE

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	476 336,89	348 053,26	824 390,15
Titres de recettes émis (b)	235 837,13	304 836,37	540 673,50
Réductions de titres (c)	0,00	45 000,00	45 000,00
Recettes nettes (d = b - c)	235 837,13	259 836,37	495 673,50
DÉPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	476 336,89	348 053,26	824 390,15
Mandats émis (f)	153 997,34	196 930,02	350 927,36
Annulations de mandats (g)	0,00	4 683,13	4 683,13
Dépenses nettes (h = f - g)	153 997,34	192 246,89	346 244,23
RÉSULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	81 839,79	67 589,48	149 429,27
(h - d) Déficit			



20600 - ASST NANGIS

RÉSULTATS D'EXÉCUTION DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS DES SERVICES NON PERSONNALISÉS

	RÉSULTAT À LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT : 2014	PART AFFECTÉE À L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2015	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2015	TRANSFERT OU INTÉGRATION DE RÉSULTATS PAR OPÉRATION D'ORDRE NON BUDGÉTAIRE	RÉSULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2015
I - Budget principal					
Investissement					
Fonctionnement					
TOTAL I					
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
ASST NANGIS					
Investissement	-41 818,46	0,00	81 839,79	0,00	40 021,33
Fonctionnement	301 357,70	138 492,48	67 589,48	0,00	230 454,70
Sous-Total	259 539,24	138 492,48	149 429,27	0,00	270 476,03
TOTAL III	259 539,24	138 492,48	149 429,27	0,00	270 476,03
TOTAL I + II + III	259 539,24	138 492,48	149 429,27	0,00	270 476,03

